

## B) Les éléments constitutifs :

### 1) L'origine

Bertrang 1940, p.258 écrit : « *Il est vraisemblable que les Celtes avaient établi un refuge avec enceinte palissadée sur la butte, qui dominait l'agglomération.* ».

Les travaux d'aménagement du chemin touristique dans les jardins du presbytère n'ont pas permis de confirmer ces affirmations. Quelques fragments de silex et de latérite taillés semblent bien prouver une occupation durant la préhistoire.

Bertrang 1940, p.258 poursuit : « *Peut-être les Romains élevèrent-ils au même endroit un fortin, en d'autres termes une tour d'observation avec retranchement* ».

Peu de vestiges d'époque romaine ont été mis au jour durant les récents travaux. Quelques fragments de tuiles, quelques fragments de blocs sculptés et très peu de fragments de poteries. Deux monnaies dont une datée de la fin du IIIe s..

A propos de l'occupation au Moyen Âge, Bertrang 1940, p.258 écrit : « *...Au sommet (de la ville) se dressait le château des comtes avec ses trois tours et son entrée située au nord.* ».

Prat, 1873-1874, se référant à un extrait des mémoires de l'archive des RR.PP. capucins d'Arlon, nous apprend, Vol.I., p.251 que « *La montagne d'Arlon ayant paru aux Romains une éminence propre pour découvrir de loin et défendre le passage de la chaussée romaine, ils y bâtirent trois tours d'une hauteur prodigieuse* ». En se basant sur un extrait d'un ouvrage de 1739, il écrit ensuite : « *La colline sur laquelle est bâtie l'église des capucins, est celle où les comtes et marquis d'Arlon établirent ensuite leur demeure par un très-beau château.* ». Toujours dans le Vol I, p. 252, il écrit encore « *Les trois hautes tours....servirent à faire partie du château qui ensuite fut bâti sur la même hauteur avec une chapelle spéciale de Saint-Blaise,...* ». « *L'étendue de ce château était considérable : le terrain où sont à présent les R.P. Carmes en était la basse-cour...* ».

Fig. 1: Sceau d'Henri V le Blondel, comte de Luxembourg (1247-1281).

Publié par H. Collin en 1988, le sceau est daté du 9 novembre 1279. L'inscription mentionne : « *Sceau d'Henri, comte de Luxembourg et de La Roche, marquis d'Arlon.* ». Suit la description : « *Equestre à droite, cire verte. Le comte, armé de toutes pièces, brandissant son épée, chevauche un destrier lancé au galop, revêtu d'une housse aux armes de Luxembourg... ..Remarquer : les mailles du haubert sur le cou et les bras du chevalier, le heaume cylindro-conique avec écran de plumes,...* ».



- **Le chemin de ronde de la courtine sud** est pavé (fig.54). Il est bordé d'un muret de protection fait d'une base en pierre et d'une couverture en briques inclinées vers le chemin. Ce muret d'époque moderne, a été construit à 60 cm en retrait de la courtine. Dans l'intervalle la végétation s'épanouissait largement. Deux arbres s'étaient développés là et leurs racines défonçaient le haut de la courtine.

- **Les différents monuments funéraires** ont été transportés dans le cloître où ils sont actuellement exposés en permanence. Notons que, conformément à la « Charte de Venise », ces monuments ont été appliqués contre le mur à l'aide de tiges filetées disposées latéralement et plaquettes métalliques. Ce dispositif, non destructif pour l'objet présenté, permet de pouvoir le déplacer ultérieurement. Certains monuments étaient brisés. Les fragments ont été assemblés à la colle à deux composants. Pour certains blocs plus lourds, il a fallu disposer des tiges filetées en inox dans les deux parties avant de les assembler.



*Fig.8 Le transport des monuments funéraires vers le cloître.*

Ces blocs sculptés proviennent très probablement du vieux cimetière d'Arlon, à la rue des Thermes romains. Ils auraient été amenés à l'époque du doyen Kneper, amateur d'antiquités, dans le but d'ornez les jardins du presbytère. Cependant, au fil du temps, ces beaux monuments ne seront plus entretenus et certains vont même servir de marches d'escalier ou de bordure de chemin, là où nous les avons retrouvés en 2011.



*Fig.9 Les monuments funéraires exposés dans le cloître.*

Parmi ces précieux vestiges funéraires certains ont une forme très simple comme cette petite croix fragmentée datée du XVIe. s.



Fig.10 Croix avec date gravée :1595.



Il y a aussi ce monument du XIXe siècle où on découvre un superbe bas-relief qui représente une Mater dolorosa ou Vierge aux sept douleurs.

Fig.11 Monument funéraire du XIXe s..

D'autres sont plus imposants et plus décorés comme celui de la demoiselle I. N. GERARD, native de Luxembourg, décédée à Arlon le 7 août 1815, bienfaitrice des pauvres et de l'Église.

Une imposante dalle funéraire très usée, ornée d'une croix lobée se trouvait en partie dressée latéralement contre la paroi intérieure du mur de clôture du jardin. A l'aide d'une grue, elle fut transférée dans l'alcôve aux statues située dans le mur de clôture. Cette dalle provient peut-être du sous-sol de l'église St-Donat. On sait que des tombes de Capucins ont été découvertes au milieu du XIXe s. quand on a remplacé le pavement de l'église. Trois autres dalles funéraires en grès étaient fixées à la façade de l'église. Plusieurs clichés de ces monuments sont publiés sur le site Internet de l'IRPA sous les n°s 10076471, 10076474, 10076504. D'après les dires de feu le curé Félix Gengler, elles seraient tombées en morceaux et emportées par l'entrepreneur lors de travaux de réfection.



Fig.12 Dalle funéraire au moment de son transfert.

Fig.13 Extrait d'une carte postale.

Les 3 dalles funéraires dressées contre le mur de l'église. Celle indiquée par la flèche est du même type que celle que nous avons découverte dans le jardin du presbytère.



AVANT (Août 2011).



Fig.72 L'escalier monumental redécouvert.

APRES (Septembre 2017).



Fig.73 L'escalier monumental restauré.

AVANT (Août 2011).



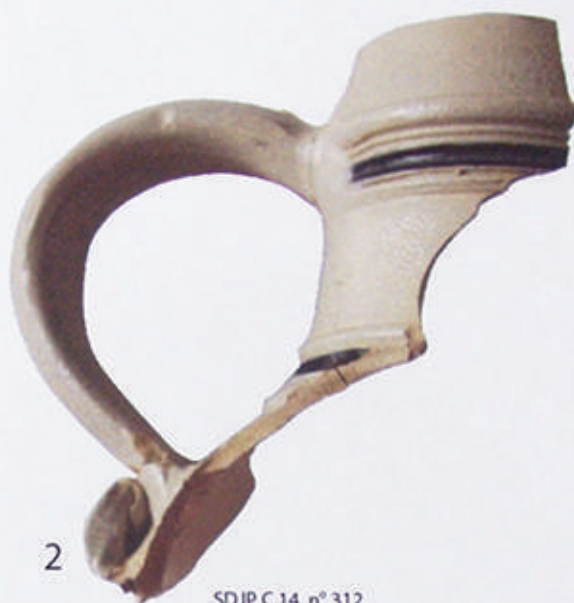
Fig.74

APRES (Septembre 2017).



Fig.75

## Arlon. St-Donat. Jardins du presbytère. Planche 22.



SDJP C.14. n° 312



SDJP C.14. n° 310



SDJP C.15. n° 341



SDJP C.15. n° 329



SDJP C.15 n° 344